



**Le LANCEMENT**

- La décision d'élaborer collectivement un document d'urbanisme à l'échelle de la communauté de Communes
- Définition des modalités de gouvernance du projet

07/07/2021

• Délibération des 21 communes au sein du conseil de Communauté

Eté 2022

• Lancement de l'appel d'offre et choix d'un bureau d'étude

Septembre 2022

• Réunion de lancement

**LE DIAGNOSTIC**

Le temps de l'analyse  
Quelle est la situation actuelle ?  
Analyse des atouts et contraintes du territoire

Janvier 2023

Réunion avec les acteurs de la filière agricole

02/06/2023

Formation à l'attention des élus

09/06/2023

Journée d'atelier lecture des paysages (élus et PPA)

**LE PADD**

Le temps du projet  
Le projet d'aménagement et de développement durable décline les orientations concrètes, les choix retenus pour le développement du territoire.  
Quelle vision du territoire dans 10 ans ?

13/06 et 27/06 et 11/07/2023

Réunions de travail des élus référents sur le projet de PADD

Hivers 2023-2024

Diagnostic économique et agricole. Travail avec le projet alimentaire territorial

Printemps 2024

Premier travail avec les communes sur le zonage

**LE REGLEMENT et le ZONAGE**

Le temps de l'outil réglementaire et cartographique  
Il traduit les orientations du PADD en déterminant : Où et comment construire ?

Septembre 2024

**Réunions publiques** et Présentation aux conseils municipaux des communes membres du diagnostic et du projet de PADD

Sept 2024

Débat sur le PADD par le Conseil de Communauté

**L'ARRET DU PROJET**

Le temps de la formalisation  
Qu'en pensent les partenaires et la population ? Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, Chambres consulaires et citoyens donnent leur avis sur le projet

Sept oct 2024

Réunions de travail communales et sectorielles sur les zonages et le règlement

Début 2025

**Réunions publiques** sur les zonages et règlements  
**Exposition itinérante** dans les communes

Début 2025

Arrêt du projet de PLUi par le Conseil de Communauté

**L'APPROBATION**

- Le temps de la finalisation
- Le Conseil communautaire approuve le PLUi qui devient opposable aux autorisations d'urbanisme
- L'entrée en vigueur du PLUi

Premier semestre 2025

Consultation des personnes publiques associées

Été 2025

**Enquête publique** sur le projet de PLUi

Automne 2025

Adoption du PLUi